

LE MOMENT GUIZOT*

Je tombe, en rédigeant ceci, sur une page d'Ortega y Gasset. Elle date de 1937. « Je ne sais pas, écrivait le philosophe madrilène dans la préface à l'édition française de sa *Révolte des masses*, si même en m'adressant à des lecteurs français, je puis parler du doctrinarisme comme d'une grandeur connue. » Quand, au printemps 1985, paraît l'ouvrage de Pierre Rosanvallon, on s'interroge toujours sur « l'oubliée proscription » (le mot est de Marcel Gauchet) dont ont été victimes chez nous les auteurs libéraux. Arrive 1986 : tout change. En abondance, les éditeurs nous donnent essais, biographies, anthologies. Jamais la librairie n'a été plus libérale.

Sur le plan intellectuel, on ne saurait s'en plaindre. On commence à considérer le XIX^e siècle d'un œil neuf. Ce n'est plus seulement le siècle de l'industrie : c'est aussi, désormais, celui des progrès de la philosophie du fait démocratique¹. Ce mouvement, *Le Moment Guizot* a contribué à en accélérer l'élan. Et en même temps, pièce importante de cette série de travaux sur la philosophie politique du libéralisme, il garde un caractère tout à fait original. Corrélativement, ce n'est plus à l'histoire sociale que font appel les chercheurs comme à la méthode appropriée à ce nouvel objet ; mais à l'histoire *intellectuelle*². Disons, avec l'auteur, à une « histoire conceptuelle du politique »³. Il nous plaît de voir en celle-ci, ni histoire des idées ni philosophie politique, l'hommage rendu à l'histoire philosophique — la forme la plus élevée de l'histoire selon Georges Lefebvre — vouée, comme le disait Augustin Thierry, à la pure « abstraction des faits », et dont Guizot fut justement le protagoniste⁴.

* Pierre ROSANVALLON, *Le Moment Guizot*. Paris, Gallimard, 1985. 14 × 23, 414 p. (« Bibliothèque des sciences humaines »). Cité par la suite comme *Le Moment Guizot*.

1. Cf. Éric John HOBBSBAWM, *The Age of Capital, 1848-1875*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1975, p. 2 : « With the revolution of 1848 [...] political revolution retreated, industrial revolution advanced. »

2. Cf. Pierre MANENT, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1987.

3. P. ROSANVALLON, « Pour une histoire conceptuelle du politique (Note de travail) », *Revue de synthèse*, IV^e S., 1-2, janv.-juin 1986, p. 93-105.

4. Georges LEFEBVRE, *La Naissance de l'historiographie moderne*, Paris, Flammarion, 1971, p. 171. Thierry *apud* Camille JULLIAN, *Extraits des historiens français du XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1898, p. XXI.

Pierre Rosanvallon n'a pas voulu donner une biographie de Guizot⁵. Ce n'est pas la pensée de l'homme-Guizot, mais « l'œuvre-Guizot » qui est ici visée. Il n'avait donc pas à retracer la formation de la pensée de son modèle, tâche classique, la première de toutes pour l'histoire traditionnelle des idées. Pas plus qu'il n'avait à dessiner la carte intime du monde doctrinaire, avec ses replis et ses divers personnages, leurs ressorts et leurs intérêts. Ce petit noyau où s'agglomèrent Royer-Collard, Camille Jordan, Serre, le duc de Broglie, Barante, rejoints en 1818 par Rémusat, et dont Guizot semblait l'âme, ce petit noyau n'intéressait pas en tant que tel Pierre Rosanvallon⁶. Son but n'était pas une sociologie du groupe doctrinaire.

Pendant, l'histoire conceptuelle n'arrache pas, elle attache, au contraire, la pensée à l'œuvre et à l'époque. Et c'est « en raison de l'exceptionnelle adéquation qui s'opère chez lui entre un destin individuel et le problème d'une génération » que Guizot retient l'attention de l'historien. Le « moment » Guizot, c'est ce lien, concrétisé par un *problème* qui vit, agit, travaille l'époque à travers une œuvre. Le problème est connu, c'est celui de toute la pensée du premier XIX^e siècle : terminer la Révolution, passer de la Révolution en quête de l'ordre que furent successivement le Directoire, le Consulat et l'Empire, à un ordre post-révolutionnaire⁷. Mais « l'œuvre-Guizot » ? C'est ici que l'auteur apporte une contribution précieuse. « La pensée politique de Guizot, écrit-il, reste un objet à construire. » L'œuvre est dispersée ; des écrits théoriques⁸ voisinent avec des grands livres d'histoire et des textes de circonstances. Nulle mise en forme systématique. Si Guizot a pensé donner un « Traité de philosophie politique », le projet, dès 1823, en fut abandonné.

Il faut donc reconstruire une *œuvre virtuelle*⁹, hétérogène dans ses composantes, mais cimentée par « une même volonté d'intervention pratique ». Sainte-Beuve l'avait souligné, « M. Guizot n'est pas un de ces hommes qui se scindent [...] la littérature, l'histoire elle-même n'ont jamais été pour lui qu'un moyen, un instrument d'action »¹⁰. A Pierre Rosanvallon revient toutefois d'avoir montré que cette orientation praxéologique de l'œuvre de Guizot a correspondu avec l'émergence d'un intellectuel d'un type nouveau. Le « vrai doctrinaire », en effet, agit empiriquement et systématiquement à la fois ; il gouverne en s'appuyant sur des observations et sur des raisonnements. En des pages qui sont peut-être les meilleures de cet excellent livre, l'auteur nous fait voir en Guizot l'idéologue se transcendant dans l'administrateur, le politique nourrissant le théoricien. Premiers d'une longue lignée dont on ne saurait sous-estimer l'impact sur la philosophie

5. Biographie qui fait toujours défaut.

6. Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires*, Paris, Garnier, s.d., III, p. 327-328 ; cf. Charles-Hippolyte POUTHAS, *Guizot pendant la Restauration*, Paris, 1923, p. 171.

7. Cf. Henri GOUHIER, *Maine de Biran par lui-même*, Paris, Seuil, 1970, p. 63.

8. Tel ce fragment *Philosophie politique : de la souveraineté*, éd. par P. ROSANVALLON à la suite de François GUIZOT, *Histoire de la civilisation en Europe depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution française*, Paris, Hachette-Pluriel, 1985.

9. *Le Moment Guizot*, p. 31.

10. C. A. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, Paris, Garnier, 1943, I, p. 312. Cité par la suite comme *Causeries du lundi*.

et la pratique de l'État en France, les doctrinaires ont renversé les hiérarchies ordinaires de l'intellectuel : ils ont placé Turgot avant Voltaire¹¹. Avec eux apparaît cette constellation utilitariste, où le savant est un politique et le politique un savant, où l'on considère le pouvoir non comme un fléau qu'il faut fuir ou combattre, mais comme un instrument qu'il faut comprendre et maîtriser¹². Sans aller à l'encontre des interprétations d'un Pouthas ou d'un Johnson, par un subtil déplacement du cadrage, Pierre Rosanvallon renouvelle l'image de son sujet. Il nous représente Guizot *dissident* du libéralisme, opposé à l'idée d'un pouvoir qui ne serait que le serviteur de la société, profondément convaincu au contraire qu'il est un moyen d'action, d'intervention, et notamment sur l'opinion. Pour qui désire déchiffrer la pensée des doctrinaires, l'histoire des idées libérales n'est donc qu'un corset incommode. Car, moins qu'une communauté de vues politiques, illusoire, moins qu'une doctrine, ce qui a soudé le petit groupe c'est d'abord une méthode¹³. L'émergence d'une science pratique du gouvernement : voilà le thème du *Moment Guizot*.

Cette science pratique, Guizot l'a lui-même nommée « le gouvernement des esprits ». On trouvera dans le livre de Rosanvallon des analyses très fouillées sur ces tentatives visant à saisir objectivement l'opinion, sur la signification politique des enquêtes sociales, de la réforme de l'appareil scolaire. L'État doctrinaire s'est voulu instituteur, mais aussi (ceci est d'ordinaire moins étudié) sociologue, guide et coordinateur du travail des savants¹⁴. Guizot traduisait ainsi en gestion politique l'idéal du gouvernement scientifique, aussi vieux que la philosophie elle-même, renouvelé par Condorcet et les Idéologues¹⁵. Le XIX^e siècle s'en est emparé, anxieux de détacher la politique des passions. *Matée par l'évidence*, comme dira Renan, l'anarchique volonté serait enfin soumise à un ordre politique rationnel, expression non de l'idéalisme éthique propre au siècle précédent, responsable des désordres révolutionnaires, mais d'une « raison impersonnelle et absolue », d'essence platonicienne plus que stoïcienne, où se reconnaît l'influence de Maine de Biran¹⁶.

Ce « spiritualisme laïc » a-t-il vraiment, comme il l'a cru lui-même, rompu avec le XVIII^e siècle ? Aucune « percée » intellectuelle n'est totale et absurde ; au plan des idées, il n'y a que des bifurcations et pas de ruptures. Ainsi, lorsque Royer-Collard, découvrant sur les quais un matin de 1811 l'ouvrage de Thomas Reid, « achète et fonde la nouvelle philosophie française »¹⁷, il ne fait que greffer le

11. *Le Moment Guizot*, p. 145.

12. *Ibid.*, p. 151-157 ; cf. Douglas JOHNSON, *Guizot. Aspects of French history, 1787-1874*, Londres/Toronto, 1963, p. 36.

13. *Le Moment Guizot*, p. 154 ; C. H. POUTHAS, *op. cit. supra* n. 6, p. 171-172.

14. Cf. cependant Charles-Olivier CARBONELL : « Guizot homme d'État et le mouvement historiographique français au XIX^e siècle », in *Actes du colloque François Guizot*, Paris, Société de l'histoire du protestantisme français, 1976, où l'on trouvera d'excellentes remarques.

15. Cf. Keith BAKER, *Condorcet. From Natural Philosophy to Social Mathematics*, Chicago, The University of Chicago Press, 1975 ; et Sergio MORAVIA, *Il Pensiero degli Idéologues. Scienza e filosofia in Francia (1780-1815)*, Florence, La Nuova Italia, 1974.

16. Cf. *Causeries du lundi*, XIII, p. 318 et D. JOHNSON, *op. cit. supra* n. 12, p. 334.

17. Comme le raconte plaisamment TAINE, *Les Philosophes français du XIX^e siècle (Extraits)*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1967, p. 32.

sens commun écossais sur ce qui depuis longtemps en France n'est déjà plus qu'un cliché. Nous serions donc, pour notre part, tentés de supposer que la « raison doctrinaire » a régné bien avant que l'inventeur du spiritualisme n'officiât en Sorbonne. C'est elle que l'on entend à la tribune de la Convention déclarer par la bouche de Carnot, le 1^{er} avril 1794, qu'« au haut, la raison plane et imprime le premier mouvement, celui auquel le peuple en masse obéit et obéira toujours. Vient ensuite le peuple lui-même, qui cherche la lumière et la direction qu'il doit prendre »¹⁸. N'est-il pas vrai que ces paroles exposent, avant la lettre, une traduction sociologique de l'« intelligence supérieure et raisonnable », chère au rénovateur de l'Académie des sciences morales et politiques ? Les *capacités* sont une idée neuve en Europe... en 1794, non en 1816 ! L'idée doctrinaire accorde au savoir la priorité absolue sur l'éthique pure du droit, en laquelle se fondait pour Rousseau la conscience de la liberté¹⁹. Ainsi rabattue sur le mauvais paradigme des passions, la volonté est disqualifiée, et seules subsistent au principe du gouvernement « représentatif » la raison, « côté ministère », et le sentiment, « côté Société de la morale chrétienne ». Mais, si la souveraineté de la Raison exclut celle du peuple, elle bannit également toute notion de droit divin. Comme les libéraux, Guizot renvoie dos à dos Rousseau et Bonald²⁰. Toutefois, la balance, chez lui, de l'« esprit politique » et de l'esprit religieux tendrait à nous faire croire qu'il n'est peut-être pas aussi éloigné de Saint-Simon que semble le penser Pierre Rosanvallon. L'auteur du *Nouveau christianisme* ne l'a-t-il pas reconnu pour l'un de ses disciples — involontaire, s'entend²¹ ? Derrière la transcendance de la Raison se dissimule le « gouvernement des esprits » ; derrière le spiritualiste, un positiviste *bloqué*.

Bloquée, aussi, l'intention qui animait l'œuvre. Autre thème du *Moment Guizot* : l'échec du grand projet conservateur de 1820, démenti par l'exercice du pouvoir. Pierre Rosanvallon en donne une interprétation minutieuse. Que reste-t-il, en effet, après 1840, de l'idéal d'une Révolution « purgée de tout alliage anarchique » et résolue dans « l'éternité du libéralisme » ? Quelques certitudes théoriques effritées auxquelles supplée un moralisme fade, muées, dégradées en « platitudes réactionnaires »... Fatigue d'une pensée, sans doute, qu'un dogmatisme de la Raison a enfermée dans des schémas sans vie, la doctrine de Guizot n'est point parvenue à faire du libéralisme d'opposition un *libéralisme de gouvernement*.

On a voulu voir dans ce contraste entre 1820 et 1840 la trace chronologique d'une « divergence intérieure à Guizot depuis l'origine entre l'historien ou l'observateur et le philosophe »²². Mais ces deux attitudes se peuvent-elles séparer ? Sainte-Beuve a bien dit que « Guizot voulait, en effet, moins encore enseigner l'histoire que constituer et professer le Gouvernement moderne de la France ».

18. *Apud* Maxime LEROY, *La Loi*, Paris, 1908, p. 42-43.

19. Cf. Ernst CASSIRER, *Le Problème Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Hachette, 1987, p. 97.

20. *Le Moment Guizot*, p. 87.

21. Dans *Le Système industriel* (1821), p. 153, cité par M. LEROY, *Introduction à l'art de gouverner*, Paris, 1935, p. 25.

22. Cf. P. MANENT, *op. cit. supra* n. 2, p. 217-218.

Chez lui, somme toute, le systématique a étouffé l'empirique. Or, dit aussi le lundiste, la politique n'est pas une géométrie qui s'applique : c'est une médecine ou une hygiène qui se pratique. Concluons : malgré l'avertissement, qu'il semble par anticipation se donner à lui-même au début de son *Histoire de la civilisation en France*, d'avoir à traiter les faits comme « la puissance en crédit », Guizot fut en réalité un piètre observateur. Un an avant les émeutes de 1834, il annonçait à la Chambre : « Les émeutes sont mortes. » En 1848, demande Maxime Leroy, en savait-il plus sur le parti révolutionnaire qu'en 1833 ? Grand orateur, grand homme de tribune, selon Thiers, « en politique Guizot est bête »²³. Madame Bovary, c'est lui²⁴.

Ni 1848 et l'adoption du suffrage universel, ni 1875 et l'institution de la République n'ont tiré le rideau sur le « moment Guizot » : l'idéal conservateur ne disparaît pas avec la Monarchie de Juillet ! Renan, Littré, Ferry et même Gambetta se partageront l'héritage. Et nous, sommes-nous les héritiers de Guizot ? Fait-il partie de notre tradition, ou, pour parler comme l'auteur, de la *modernité politique* liée à la question toujours actuelle des rapports du libéralisme et de la démocratie²⁵ ?

Par-delà le diagnostic très fin posé sur la situation présente de l'idée démocratique, c'est tout le problème complexe de la continuité et de la discontinuité en histoire des idées que soulève ici Pierre Rosanvallon. Comment démêler l'intention d'une œuvre de son action et de son influence subséquentes ? Est-il pour cela nécessaire de supposer un « invariant » dans les « situations » respectives de l'auteur et du commentateur, au risque de confondre l'œuvre avec les sollicitations ultérieures des idéologies interprétantes²⁶ ? Ne vaudrait-il pas mieux considérer cet « invariant » comme le corrélat *méthodologique* du caractère construit de l'œuvre, l'historien étant seul en mesure d'en restituer la logique intégrale ? Ne devrait-on pas donner une portée plus générale au concept d'« œuvre virtuelle » ? Y subsumer, outre les écrits dispersés et les traces d'une action, la mosaïque de thèses et de pensées amassées par le commentaire et la reprise ? L'« œuvre virtuelle » serait ainsi *saisie* au double plan de sa structure, c'est-à-dire de la causalité interne des idées, et de sa stratification, c'est-à-dire des lignes de force que dessine sa transmission de génération en génération. Sous la persistance d'un problème, l'historien aurait donc pour tâche de faire apparaître la superposition de catégories coexistant en un entrelacs d'historicités qui interfèrent. Analyse concomitante, permettant de retrouver ce qu'une génération invente à travers justement ce qu'elle n'a pas inventé²⁷.

23. *Causeries du lundi*, VI, p. 153 ; SAINTE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, I, p. 408, cité par M. LEROY, *La Politique de Sainte-Beuve*, Paris, 1941, p. 171. Cf. aussi *Causeries du lundi*, I, p. 319. GUIZOT, cité par G. LEFEBVRE, *op. cit. supra* n. 4, p. 172-173 ; *Le Moment Guizot*, p. 307 ; *Causeries du lundi*, I, p. 317 ; M. LEROY, *La Politique de Sainte-Beuve*, *op. cit.*, p. 174-175 ; *Causeries du lundi*, XI, p. 497.

24. *Le Moment Guizot*, p. 316.

25. Cf. P. ROSANVALLON, *art. cit. supra* n. 3, p. 100.

26. *Ibid.*, p. 102 ; cf. Victor GOLDSCHMIDT, Introduction à MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, Garnier-Flammarion, 1979, I, p. 52.

27. Cf. H. GOUIER, *L'Histoire et sa philosophie*, Paris, Vrin-reprise, 1981, p. 121.

Dans *Le Moment Guizot*²⁸, Pierre Rosanvallon a posé les jalons d'une histoire de l'idée démocratique authentiquement philosophique. Car la « modernité » rapporte le passé au présent selon une « téléologie rationnelle », comme dit Éric Weil, faisant du passé, non plus une mer de données ou d'anecdotes, mais l'axe en même temps que la matière de « notre autobiographie intellectuelle et politique »²⁹.

Patrick ZYLBERMAN, Lion MURARD,
École d'architecture Paris-Villemin.

28. Et dans la *Revue de synthèse*, art. cit. supra n. 3, p. 105.

29. Éric WEIL, « Qu'est-ce qu'une "percée" en Histoire ? », in *Philosophie et réalité*, Paris, Beauchesne, 1982, p. 196.